Réunion publique sur l’adressage.

Pour faire suite aux comités de villages du début d’année, une réunion publique sur l’adressage aura lieu mardi 13 novembre à 20h30 au foyer rural Pierre Demarty. Il s’agira, de présenter à la population le résultat des travaux de la commission qui a travaillé sur le sujet.

C’est la possibilité de venir prendre connaissance de ce qui va être proposé (éventuellement d’en débattre) et du calendrier de mise en application.

Pour rappel, l’adressage consiste à nommer l’ensemble des voies du bourg, mais aussi de l’ensemble du territoire de la commune. Cela implique aussi la numérotation de chaque habitation, chaque bâtiment, aussi bien administratif, industriel ou artisanal, qu’agricole ou de service.

La mise en place de l’adressage devrait faciliter entre autres l’implantation de la fibre optique, l’accès aux soins, le travail de la poste et des facteurs, le travail des administrations, la gestion des différents services et réseaux, les livraisons à domicile et la mise à jour des GPS.